



# La formation continue des ostéopathes



Programme  
**Automne 2024**

# ÉDITO

Cette année nous vous présentons les formations

Notre ambition est d'innover, de proposer des formations spécifiques et utiles tout en étant toujours respectueux des valeurs de l'ostéopathie.

Formations Automne 2024 :

- **L'ATM et son influence sur les TMS du Docteur Isabelle Duhayot, chirurgien-dentiste :**  
*Le docteur Isabelle Duhayot nous propose une formation pluridisciplinaire. Elle nous invite à comprendre une perturbation primaire posturale : l'occlusion.*
- **J'accueil mon bébé : le nid avec Charlotte David**  
*Nous vous proposons une formation de 2 jours d'ostéopathie intégrative au cœur du féminin et de la maternité.*
- *Nouveauté : webinaires à venir !*

Dans un monde ostéopathique où reconnaissance rime avec combat, j'espère que vous prendrez beaucoup de plaisir à effectuer les séminaires et à partager un moment avec nous. N'hésitez pas à solliciter le Fif-pl, en 2024 l'enveloppe de formation pour l'année est de 750 €.

« **Se former est une chance au service de notre compétence.** »

Bien ostéopathiquement,



**Aymeric Le Nohaic**

**Responsable pédagogique**



La certification Qualiopi a été obtenue pour l'activité suivante :  
action de formation

[www.afcms.fr](http://www.afcms.fr)



# Sommaire

- > [\*L'ATM et son influence sur les TMS\*](#)
- > [\*J'accueil mon bébé : le nid\*](#)

# L'ATM et son influence sur les TMS

Influence de l'appareil

manducateur sur les troubles musculosquelettiques



La bouche reste une zone mal connue des professions de santé alors même qu'elle est un carrefour fonctionnel essentiel, en relation interactive, avec toutes les autres parties du corps. L'objectif de cette présentation est de replacer la bouche dans une vision globale, autant sur un plan causatif qu'adaptatif.

Par manque de sensibilisation concernant les tests d'opportunités relatifs à la sphère buccale, les problèmes dentaires peuvent être une entrave aux traitements ostéopathiques. Cet obstacle peut entraîner des échecs de prise en charge et des récives.

La connaissance des modalités mécaniques apportera un éclairage pratique à ces dysfonctions. Leur compréhension permettra d'établir des diagnostics différentiels et hiérarchisés.

Objectifs pédagogiques :

- Parler un langage commun
- Comprendre la mécanique dento-dentaire ainsi qu'alvéolodentaire
- Revoir les bases physio-pathologiques des dysfonctions crânio-mandibulaire
- Appréhender l'influence des différents modes de fonctionnement dentaire et leur influence sur l'ATM
- Compléter son anamnèse
- Acquérir des outils de diagnostic simples et mis en pratique
- Apprécier l'opportunité d'une prise en charge ostéopathique locale ou à distance



*! GRATUIT !*

*Un webinaire d'heure pour vous présenter la formation aura lieu début septembre 2024*

**Formatrice •**

**Dr Isabelle DUHAYOT** – Chirurgien-dentiste

**Tarif : 500 € - hors repas**  
**les 2 jours Repas du midi : 40€**  
**04 & 05 octobre 2024**



[Retour sommaire](#)

# J'accueil mon bébé : le nid

Charlotte DAVID vous propose 2 jours d'Ostéopathie intégrative au cœur féminin et de la maternité.

Par une approche sensible, nous accompagnons la femme sur le chemin de la santé pour qu'elle soit apte à concevoir, accueillir et à porter la vie avec joie et conscience.

**Objectifs pédagogiques :**

Pendant cette formation l'accent est mis sur la pratique :

- Des pratiques spécifiques issues de la vision de l'Ostéopathie Biodynamique de l'équilibre neuro-endocrino-immuno-émotionnel et environnemental nécessaire à la fertilité
- Des pratiques sur soi d'éveil corporel inspirées du Yoga prénatal pour ressentir la puissance du nid lorsqu'il est habité par notre présence.



**Formatrice •**

**Charlotte DAVID** - Ostéopathe D.O

**Tarif : 500 € - hors repas**  
**les 2 jours Repas du midi : 40 €**  
***29 & 30 novembre 2024***



[Retour sommaire](#)

## MODALITES FINANCIERES

### Extraits du contrat de formation professionnelle AFCMS

(ce contrat vous parviendra par retour de l'envoi de votre bulletin d'inscription)

#### Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il doit en informer AFCMS par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

#### Article 6 : Dispositions financières

Le prix de la formation est fixé à (se reporter à la page de la formation concernée) pour les X jours de formation, repas du midi inclus.

Le stagiaire, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à l'organisme la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après le délai de rétractation, mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de (se reporter à la page de la formation concernée) soit 25% du prix total.
- Le paiement du solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation selon le calendrier ci-dessous :

Article 7 : Annulation, abandon ou inexécution du contrat Faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation mentionnée à l'article 1, AFCMS devra rembourser au stagiaire les sommes perçues indûment de ce fait.

AFCMS se réserve notamment la possibilité de reporter la formation en cas de nombre insuffisant de stagiaires, ou d'indisponibilité du formateur.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, il peut rompre le contrat. Dans ce cas seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- La demande d'annulation doit parvenir à AFCMS 15 jours ouvrables avant le début de l'action de formation.
- En dessous de ce délai, l'acompte versé à l'inscription est dû.
- Pour toute annulation arrivant dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, AFCMS se réserve le droit de facturer l'intégralité du stage.

## INFORMATIONS PRATIQUES

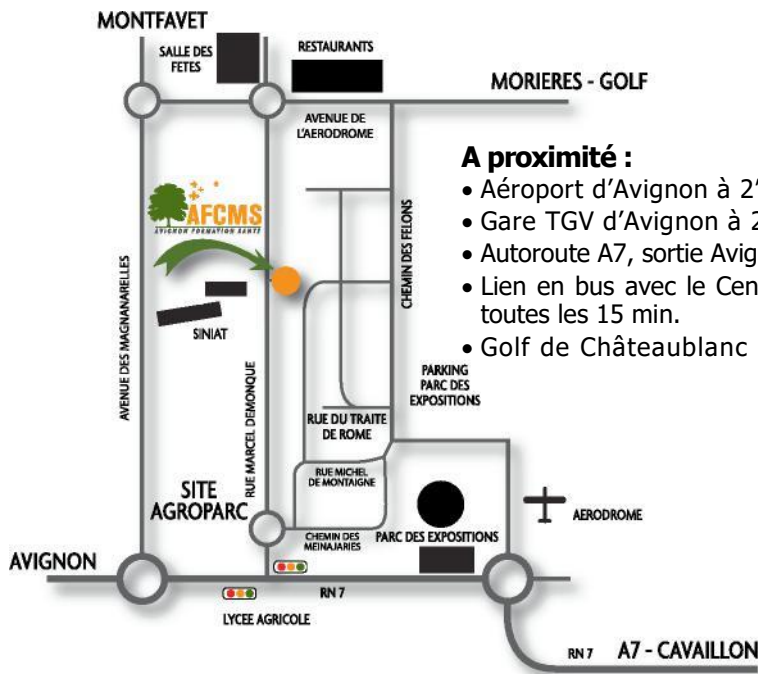
Liste des hôtels à proximité avec lesquels nous avons négocié des tarifs avantageux (présentez-vous en tant que stagiaire AFCMS) :

- **Hôtel Cristol\*\*** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 89 99 96 Notre coup de cœur en termes d'accueil, de prix et de cadre.
- **Le Relais d'Avignon\*\*** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 84 18 28
- **Campanile\*\*** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 89 99 77
- **Best Western Paradou\*\*\*** 84140 Montfavet – Tél. 04 90 84 18 30

**Adresse et plan d'accès :** L'établissement est situé sur Agroparc, aux portes de la ville d'Avignon.

**Adresse postale :** AFCMS - 403 avenue Marcel Demonque – BP 51278 - 84911 Avignon Cedex

**Lieu des formations :** IFO-GA - 403 avenue Marcel Demonque - 84140 Avignon - Montfavet





La certification Qualiopi a été obtenue pour l'activité suivante :  
action de formation

## **AVIGNON FORMATION CONTINUE AUX METIERS DE LA SANTE**

SARL au capital de 150€ - RCS Avignon 510 774 482

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03110 84 auprès du préfet de région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Site AGROPARC - 403 avenue Marcel Demouque - BP 51278  
84911 Avignon Cedex**

**Tél. 04 13 60 00 23**

**Mail : [contact@afcms.fr](mailto:contact@afcms.fr)**

**[www.afcms.fr](http://www.afcms.fr)**



**Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD<sup>1</sup>),  
adopté en avril 2016 au Parlement Européen,  
si vous ne désirez plus recevoir notre catalogue,  
vous pouvez en faire la demande en nous contactant à : [contact@afcms.fr](mailto:contact@afcms.fr)**

<sup>1</sup>règlement 2016-679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 ; Directive 2016/680 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.